



PHI 105 – Philosophie politique I (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2017

Vendredis 13h à 15h 50

Local A6 1013

Enseignant : Alain Létourneau
Bureau : L1 12731 (Longueuil) et A5 218 (Sherbrooke)
Téléphone : **819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>

OBJECTIF PRINCIPAL

Fournir une introduction et une perspective critique sur les débats contemporains en philosophie politique.

DESCRIPTION

Le citoyen qui se pose des questions politiques est confronté de nos jours à une série d'interrogations philosophiques. Dans le présent cours, il s'agit bien de s'introduire à un ensemble de concepts clé qui ont joué et jouent encore un rôle dans la discussion sur la vie politique de nos sociétés. Si ce n'est pas toujours évident, c'est souvent en raison du fait que certaines questions ont une vaste histoire, chose qu'on ne pourra pas éviter ici. Certains thèmes sont devenus si habituels qu'on a oublié qu'ils sont aussi objet de choix et de construction. Il est donc proposé ici d'examiner nos questionnements d'aujourd'hui en se donnant un certain recul historique, et en se centrant sur certaines questions qui ressortent, à l'intérieur d'une perspective de philosophie pratique.

Divers éléments problématiques retiennent l'attention, qui se recourent d'ailleurs à certains égards.

- 1) Pensons au phénomène de la mondialisation, qui semble mettre en question les prérogatives liées depuis les Temps modernes aux États-Nations. On lui répond de nos jours avec l'accent mis sur l'espace de proximité, qu'il s'agisse de la région ou du pays, ainsi qu'avec un protectionnisme qui peut s'argumenter de diverses manières.
- 2) À l'heure des défis posés par la sécurité internationale, et aussi par les changements climatiques, qui ne connaissent pas de frontières, le développement des politiques fortement identitaires vient sans doute affecter la gouvernance mondiale et les projets de cosmopolitisme, entre réalisme et pensée normative.
- 3) Nous parlons de citoyenneté et d'éducation à la citoyenneté, mais comment penser l'exercice de celle-ci ? Plusieurs semblent s'inspirer d'une théorie de la vertu pour le faire, mais la théorie utilisée n'est pas toujours claire. La rupture intervenue depuis Machiavel par rapport au

modèle grec axé sur la vertu citoyenne semble est à cet égard paradigmatique de plusieurs questionnements actuels ; communautariens et républicains en discuteront.

- 4) Les approches de la décentralisation et de la gouvernance vont de pair avec une nouvelle discussion du statut de l'État. Ce dernier est une pièce centrale, avec les droits de la personne, de la philosophie politique depuis que la pensée réfléchie (= philosophie) existe. Du moins si l'on accepte de voir une certaine continuité entre l'ancienne Polis grecque et les États modernes et contemporains.
- 5) Pensons aux polarisations entre les théories libérales, républicaines ou communautaires, entre les droits de l'individu et de sa protection et les valeurs d'une liberté plus positive, s'exprimant parfois sous la notion de non-domination (Pettit), mais quelques fois aussi sous des catégories identitaires, peut être au prix d'une perspective globale.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu	Choses à faire par les participantes et participants
13 janvier	Introduction. De Platon à Cicéron en passant par Aristote.	Chaque semaine, des textes déposés sur le Moodle sont à lire.
20 janvier	Augustin et Thomas d'Aquin, entre dualité et unité	
27 janvier	Machiavel et les cités de la Renaissance. Les débuts de la science politique?	Brève réunion : constitution d'équipes. Préparation de l'atelier à venir.
3 février	Hobbes. Une anthropologie agonistique dans le contexte de la révolution anglaise	Atelier de discussion en équipe (consignes seront données en classe)
10 février	Locke et Rousseau. Entre la tolérance et les valeurs républicaines.	Préparation de l'atelier à venir.
17 février	Kant et Hegel. Les exigences cosmopolitiques et la vie éthique de la cité.	Atelier de discussion (consignes en classe)
24 février	Marx et les différentes formes de pensée « socialiste »	Remise du T1 ce jour-même (limite : 23h 59) Préparation de l'atelier à venir.
3 mars	Semaine de relâche du 27/2 au 3/3	
10 mars	Professeur en déplacement. Rencontres d'équipe.	Atelier de discussion
17 mars	Stuart Mill, Tocqueville et le libéralisme de la fin du 19 ^e siècle	
24 mars	Dewey politique, en son contexte	
31 mars	Libéraux, communautariens et républicains	Préparation de l'atelier à venir.
7 avril	L'état vidé de sa substance (<i>Hollow State</i>) et la protection du climat en régime de « gouvernance » cosmopolitique	Atelier de discussion (consignes en classe)
14 avril	Congé pascal	

21 avril	Conclusion. Quelques questions à poursuivre	
28 avril	Examen final – en classe	

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Critères d'évaluation généraux (pour tous les travaux)

Page couverture conforme et noms complets du ou des auteurs

Rigueur du travail et de la présentation

Suffisance du traitement – les points essentiels ne sont pas laissés de côté

Les travaux écrits manifestent une bonne compréhension du texte, et aussi de ce qui est vu au cours

Les textes sont réfléchis et discutés d'un point de vue personnel

La qualité de la langue sera prise en compte en raison de 10% de la note de chaque travail.

T1. Premier travail : 30 % attribué à la présentation et discussion d'un texte des auteurs couverts par le programme du cours. Un texte est à remettre qui devra comprendre un maximum de 15 pages.

Critères spécifiques : Tout travail doit

- 1) Présenter l'auteur et son contexte historique (s'il s'agit d'un commentaire, situer plutôt l'auteur commenté avec 2 mots sur le commentateur)
- 2) Situer minimalement le chapitre dans l'ouvrage dont il fait partie – ou les éléments de l'œuvre qui sont commentés
- 3) Poser le problème principal qui y est formulé, et au besoin indiquer les autres problèmes discutés.
- 4) Dire quel est le traitement qui en est fait, et
- 5) Quelles sont les hypothèses ou positions défendues ;
- 6) Les discuter, c'est-à-dire les situer dans un ensemble plus vaste de réflexions – par exemple en les mettant en contraste avec les thèses d'adversaires.
- 7) Se poser la question de leur actualité ou pertinence de nos jours

T2. Ateliers de travail, valant 5 points chacun pour un total de 20%. Les ateliers sont des discussions en équipe visant à clarifier les concepts de base qui entrent en jeu dans des sections spécifiques du cours. Vous revenez sur ce qui a été vu en classe, sur les lectures que vous avez faites en lien avec le cours, et vous établissez quelques énoncés synthèse sur lesquels vous aurez trouvé une entente – ou alors, vous notez soigneusement les points de désaccord et les points sur lesquels vous demeurez interrogatifs. Le fait d'identifier des points de non convergence entre vous a autant d'importance que le fait de consigner un accord. Des consignes plus spécifiques seront données en classe pour chacun des ateliers.

Les critères d'évaluation sont :

- Faire le travail dans un dialogue efficace en équipe
- Préparation jugée suffisante par tous
- Clarté des notions et questions dégagées.
- Suffisance relative de la précision des concepts.
- Un rapport écrit (maximum 2 pages, de préférence 1) sera envoyé une semaine après l'atelier

au professeur, en mettant en copie conforme les co-équipiers. T2.1, T2.2...

Examen final, valant 40 % de la note

L'examen se fera en classe, pendant la période prévue à cette fin. Il consistera en un choix de deux questions à développement. Les questions pourront se centrer sur une thématique ou sur un auteur marquant vu pendant le cours. Voici quelques exemples de questions possibles.

- Le libéralisme et sa conception de la liberté
- Que signifie le républicanisme, hier et aujourd'hui.
- Question portant sur : Aristote, Machiavel, Hobbes, Locke, Mill...Rawls
- Vertu des anciens, des modernes...et des contemporains : des théories différentes, et si oui lesquelles ?
- La problématique contemporaine de la gouvernance et les prérogatives de l'État de droit

Remise des travaux, 10% pour le respect de ceci : Les travaux écrits sont remis à la date prescrite, en format électronique seulement, et ils sont faits selon les règles habituelles pour les travaux écrits. Ils sont paginés, dotés d'une couverture de format standard portant les informations requises, avec une bibliographie à la fin. Ils sont envoyés à l'adresse courriel du professeur. Pour bien classer les travaux, je demande un certain format de nom du document attaché, les documents sont en format Word soit .doc et **non** en PDF. Pour un étudiant qui s'appellerait Martin Laplanche, cela donnerait le format suivant : T1LaplancheMartinPHI105-H17. – Les équipes se donnent un nom de leur choix et leurs remises deviennent, par exemple T2.1Rawls ou T2.2Locke etc...Les noms des équipiers figurent sur la page couverture et l'envoi est fait au professeur avec co-équipiers en copie conforme. J'ai ainsi toutes les infos dont j'ai besoin pour bien classer et évaluer les travaux.

Présence en classe. Elle est toujours obligatoire. Sauf absence exceptionnelle (à justifier dans ce cas, par exemple rendez-vous médicaux), des absences systématiques en classe feront perdre dix points du total après correction des travaux.

BIBLIOGRAPHIE

1.1) Introduction

ADAMS, Ian et R.W. DYSON, *Fifty Major Political Thinkers*. Londres, Routledge, 2^e édition 2007.

ANCTIL, D., D. ROBICHAUD et P. TURMEL (dir.), *Penser les institutions*, Québec, PUL, 2012.

BEINER, R., *Political Philosophy: What It Is and Why It Matters*, Cambridge University Press, 2014.

CORDELL-PARIS, Crystal, *La philosophie politique*, Paris, Ellipse, 2013.

HEIDENREICH, Felix et SCHAAL, Gary, *Introduction à la philosophie politique* [2009], traduit de l'allemand par C. Saillour, Paris, CHRS Éditions, 2012.

KELLEY, Paul (consultant editor), *The Politics Book*. Londres, DK, 2013.

KYMLICKA, Will, *Les théories de la justice. Une introduction*, Paris, La Découverte, 2007.

MIGUELEZ, Roberto, *Les règles de l'interaction*. Essais en philosophie sociale. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001.

NADEAU, C., *Justice et démocratie. Une introduction à la philosophie politique*, PUM, 2007.

ROBINSON, Dave et Judy GROVES, *Political Philosophy. A graphic guide*. Londres, Icon Books, 2011.

SWIFT, Adam, *Political Philosophy. An Introduction*. Londres, Polity Press, 2014.

TALISSE, Robert, *Engaging Political Philosophy: An Introduction*, London, Routledge, 2014.

1.2) Ouvrages de référence, philosophie politique

ARON, R., *Introduction à la philosophie politique. Démocratie et révolution*, Le livre de poche, 1997.

CAILLE, Alain, Christian LAZZERI et Michel SENELLART (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, 2 volumes, Paris, Flammarion, 2007 (Coll. Champs).

FERRY, Luc *Philosophie politique*. t.1 à 3. Paris, PUF, 1996.

FERRY, Luc et Alain RENAUT, *Philosophie politique*, Presses universitaires de France, 2007.

GOODIN, Robert E. et Philip PETTIT, *Contemporary Political Philosophy*. An anthology. Oxford, Basil Blackwell, 1997.

KYMLICKA, Will, *Contemporary Political Philosophy*, Oxford University Press, 2001 – 566 p.

MANENT, Pierre, *Cours familier de philosophie politique*. Paris, Gallimard, 2001.

RAWLS, John, *Lectures on the History of Political Philosophy*, Belknap Press, 2008.

RAWLS, John, *Justice et démocratie*. Paris, Seuil, 1993.

RAYNAUD, Philippe et Stéphane RIALS (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 – 780 p. (réédition collection Quadrige, 2003).

RENAUT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, 5 volumes, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

RUSSELL, Bertrand, *Le pouvoir*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.

RUSSELL, Bertrand, *Idéaux politiques*. Montréal, Écosociété, 2016.

SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, trad. J. Grossman et Y Pouilloux, Paris, Albin Michel, 2009 – 920 p.

SCHMITT, Karl, *La notion de politique* [1932] *Théorie du partisan* [1962], traduit de l'allemand par Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 2001 (Coll. Champs 259).

STRAUSS, Léo et CROPSEY, Joseph (ed.), *Histoire de la philosophie politique*, nouvelle édition, Paris, PUF, 2013.

STAUSS, Leo, *Droit naturel et histoire*. Paris, Flammarion, 1986.

TENZER, Nicolas, *Philosophie politique*. Paris, PUF, 1994.

ZUCKERT, Catherine, *Political Philosophy in the Twentieth Century*. Authors and Arguments. Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

1.3 Ouvrages de référence, sciences politiques

DONEGANI, Jean-Marie et SADOUD, Marc, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Gallimard, 2007.

DRYZEK, John S. et Patrick DUNLEAVY, *Theories of the Democratic State*. New York, Palgrave/McMillan, 2009.

FISHKIN, James S. *Democracy and Deliberation*. New Directions for Democratic Reform. New Haven (CT), Yale University Press, 1991.

HELD, David, *Models of Democracy*. Stanford (CA), Stanford University Press, 2è édition, 1996.

KESLER, Charles R. (ed.), *The Federalist Papers*. Hamilton-Madison-Jay. New York, Signet Classics, 2003 (1961).

KETCHUM, Ralph (ed.), *The Anti-Federalist Papers and the Constitutional Convention Debates*. New York, Signet Classics, 2003 (1986).

LOISEAU, Hugo (ed.), *Vous avez dit appliquée? La politique appliquée*. Pédagogies, méthodes, acteurs et contextes. Longueuil, Groupéditions éditeur, 2013.

OZER, Attila, *L'État*. Paris, GF, 1998.

STONE, Deborah, *Policy Paradox*. The Art of Political Decision Making. New York, Norton ed., 2002.

TARROW, Sydney G., *Power in Movement*. Social Movements and Contentious Politics. 3è édition, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Cette bibliographie, encore très partielle, reprend et complète plusieurs éléments d'une partie de la bibliographie de la version précédente de ce cours, donnée par A. Duhamel en 2014 ; qu'il en soit remercié. La version complète de la bibliographie mise à jour sera distribuée pendant le cours.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
 - Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
 - Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
 - Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
 - Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.